



LE CASTELLET : AG de l'UPV – Gérard CERRUTI, président : « Renouveler notre modèle économique et social »



LE CASTELLET : Gérard Cerruti, Président de l'UPV, Véronique Maurel, présidente adjointe, le bureau, et le conseil d'administration ont invité leurs adhérents et partenaires, participaient à la 4ème assemblée générale de mandature.



La conférence était animée par **YVES THREARD**, Directeur adjoint de la rédaction du Figaro et éditorialiste. Le journaliste a abordé la confiance en l'avenir, les réformes et leurs corollaires, un certain nombre de freins : « *Aujourd'hui les jeunes veulent entreprendre. Un esprit d'entreprise facilité par la mondialisation et la révolution numérique. Deux freins aux réformes : une schizophrénie, être volontaire et réfractaire en même temps, et une nostalgie des Trente Glorieuses* ».

www.presseagence.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)





Gérard Cerruti, président de l'UPV, s'est projeté dans l'avenir :

Pour les années à venir, nous insistons sur 4 axes de réforme : Fiscalité, Réformes, Simplification, Education
o La compétitivité des entreprises avec une fiscalité incitative
o Renouveler notre modèle économique et social. Il faudra des réformes courageuses pour libérer la croissance et créer des emplois
o La simplification, pour retrouver un environnement de confiance. Un projet impératif pour une administration plus efficiente.
o L'éducation pour bâtir les compétences de demain. Objectif : 100% de jeunes français employables ! Un objectif prioritaire ! « .



L'intervention du Président Cerruti...

« C'est avec un grand plaisir que je vous accueille ici dans le cadre prestigieux et légendaire du Circuit Paul Ricard pour cette Assemblée Générale des 80 ans de l'Union Patronale du Var.

En effet, vous le savez déjà, notre syndicats 80 ans cette année.

80 ans d'Actions Syndicales,

80 ans de Développement Economique,

80 ans de Services aux Entreprises,

80 ans qui ont fait de l'UPV la première Union Patronale de France, de par son nombre d'adhérents, de par l'ampleur de ses services et de par sa véritable démarche d'union où elle rassemble le MEDEF et la CPME.

L'UPV, depuis 80 ans, est un acteur économique impliqué sur son territoire.

En témoigne notre implantation géographique sur les 5 principaux bassins d'Emploi du Département, mais aussi toutes les actions, de lobbying et de partenariats, générées depuis tant d'années.

C'est avec une certaine fierté que nous fêtons cet anniversaire qui est la preuve de notre pérennité, mais aussi de la confiance que nous accordent les entreprises.

C'est une véritable démarche de développement durable et bien avant la lettre.

Alors, en introduction, je souhaiterais remercier particulièrement le Circuit Paul Ricard, qui nous accueille ici ce soir, avec son Directeur, Stéphane Clair.



Notre assemblée générale, qui se fait traditionnellement au mois de juin, se déroule cette année dans un contexte économique et politique tout à fait nouveau. Nous sortons d'une très, très longue période électorale pleine de rebondissements, de suspens, de psychodrames, qui sont les bases d'un excellent feuilleton télévisé, et à côté de laquelle la mythique série Game Of Thrones fait figure de dessin animé pour enfants.

Quelle incroyable situation !

Quel étonnant résultat !

Où beaucoup de prédictions ont été déjouées, où beaucoup d'ambitions ont été foudroyées, et où la déception et l'amertume des défaites ont côtoyé l'euphorie d'une victoire.

Dans ce contexte, nous n'avons pas hésité à utiliser cette Assemblée Générale comme un clin d'œil à nos attentes et à poser la question : » Make our Code du Travail great again ? Yes we can ! « .

L'humour donnant un recul nécessaire à une réalité sujette à la circonspection.

C'est dans un contexte nouveau que nous devons donc nous engager pour que nos propositions, économiques et de croissance, contribuent à faire gagner dans les 5 ans qui viennent, la France et les français.

Quelle ambition me direz-vous !

Mais depuis de nombreuses années déjà, nous répétons le même discours.

D'ailleurs, nous l'avons inscrit sur le fronton de notre siège social : L'entreprise c'est l'Emploi ! Non à l'augmentation des taxes et des impôts, oui à la réduction de charges et des dépenses publiques.



[Visualiser l'article](#)

Comme un leitmotiv syndical, qui résume parfaitement notre doctrine, il y a des années déjà et encore aujourd'hui. On peut nous reprocher de ne pas changer de discours, mais celui-ci n'a pas évolué car les politiques qu'on nous a offertes jusqu'à aujourd'hui, semblables les unes aux autres, n'ont jamais réussi à nous convertir tant leurs résultats sur la croissance et l'emploi ont été calamiteux. Alors, pour autant nous n'avons jamais baissé les bras. Nous n'avons jamais abdicé, ni l'UPV, ni le MEDEF, ni la CPME, pour être à la fois force de propositions, de revendications, mais aussi pour tendre la main aux pouvoirs publics, pour nous associer aux réformes nécessaires, et je dirai, à l'instar d'un parti célèbre aujourd'hui que, » en même temps » nous avons été déçus des résultats des politiques passées mais que nous ne nous sommes jamais résignés. Ce que nous venons de vivre électoralement a révélé des tensions sociales, territoriales et identitaires.

Pendant des mois, nous avons été au bal des illusions économiques et du mensonge, la seule réalité dont nous sommes certains, c'est que la création d'emplois dépend des Entreprises. La tâche pour le nouveau gouvernement est immense, et comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous devons concourir à la réussite de notre pays par la création d'emplois et la revitalisation des territoires.

Les mutations que nous connaissons mettent les entreprises et les entrepreneurs au centre des dynamiques pour le futur, au cœur des politiques publiques. L'entreprise doit y jouer un rôle de stabilisation, d'intégration, de motivation, et de création de valeurs.

La situation économique de notre pays nécessite des réformes d'ampleurs, il faut rétablir la confiance des entrepreneurs. Mais, réformer cela passe d'abord par une méthode, par une pédagogie : – Avoir un objectif simple donc compréhensible, – Mesurable donc quantifiable, et qualifiable, – Acceptable par une majorité de citoyens, – Réaliste car atteignable, – Et enfin, inscrit dans le temps pour fixer le calendrier. Pour nous, sur les années à venir, nous insistons sur 4 axes de réformes :

Le premier celui de la compétitivité des entreprises avec une fiscalité incitative, de croissance...

et plus précisément une fiscalité compétitive où les prélèvements fiscaux soient abaissés au niveau de la moyenne européenne. Une fiscalité stable, simplifiée et prévisible qui doit renoncer à taxer les facteurs de productions et encourager l'investissement et la prise de risques.



Le second, renouveler notre modèle économique et social...

Et, pour cela, il va falloir des réformes courageuses pour libérer la croissance et créer des emplois. Les mutations accélérées que nous connaissons sous l'effet des ruptures technologiques, économiques, sociétales et environnementales, remettent profondément en cause notre modèle économique et social dépassé. Le discours politique habituel de crise a masqué cette nécessité. Les risques de ces ruptures, nous devons les transformer en opportunité pour notre économie. Simplifiez le Droit du Travail fait partie de cette réforme.

L'éditorialiste Claude Weill récemment le rappelait : « Notre Code du Travail esemble aux machines extravagantes de Gaston Lagaffe qui ne tiennent plus que par des sparadraps et des bouts de ficelles ! » De 600 articles en 1973, on en est à plus de 8 000 aujourd'hui. Bon nombre d'entre eux visaient à protéger les salariés et à lutter contre le chômage. Quel résultat » !

Maitre Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux, l'a lui-même précisé : » Le code du travail se veut protecteur et rassurant et il est devenu au fil des temps obscur et inquiétant « .

La messe est dite concernant une institution obsolète sur laquelle s'arcbutent les tenants de la démagogie, du populisme et de l'ancien monde. Il en va de même pour notre protection sociale, et nous devons faire



[Visualiser l'article](#)

la part des choses entre, ce qui relève de la solidarité et ce qui relève de la responsabilité de chacun. Oui il faut réformer la Sécurité Sociale et son mode de fonctionnement, oui il faut réformer le système de retraite. La coexistence de 35 régimes différents n'est plus possible. Il nous faut un système plus unifié. Pour ces réformes-là, nous avons en tant que syndicat responsable, la main tendue auprès des pouvoirs publics, pour travailler ensemble à la fois les objectifs et le contenu de ces réformes.

Le troisième axe est celui de la simplification : Pour retrouver un environnement de confiance. L'interventionnisme public est allé beaucoup trop loin et encadre de façon trop contraignante la vie privée des Entreprises.

Les pouvoirs publics veulent s'occuper de tout, ont un avis sur tout, légifèrent sur tout, bref le résultat est » qui trop embrasse mal étreint « . Quelles sont les missions que l'état doit garder principalement ? Quelles sont celles qu'il doit transférer nécessairement ? Quelles missions pour les collectivités territoriales ? C'est le chantier impératif pour une Administration plus efficiente, plus efficace, et la conséquence d'une réduction de la fiscalité associée à celle des dépenses publiques et dans un cadre de relance du projet européen. Enfin le 4ème axe est celui de l'Education pour bâtir les compétences de demain : Et pour cela les mondes académiques et économiques doivent se rapprocher, faire de l'objectif » 100% de jeunes français employables » un objectif prioritaire en ce début de quinquennat. Cette réforme passera par l'innovation pédagogique, l'autonomie des établissements, la valorisation de l'apprentissage et de l'alternance, et la remise à plat du système d'orientation. C'est un investissement pour l'avenir, celui de l'économie de la connaissance, de la formation pour l'innovation. Bien sûr, pour chacun de ces axes, dont nous aurons à reparler dans un avenir proche, nous aurons des réflexions, des propositions. Nous participerons aux débats. Nous voulons contribuer à faire de l'entreprise le vecteur principal de la croissance et de l'emploi. Nous voulons rétablir la confiance entre les acteurs publics et privés. Nous voulons valoriser et accepter la prise de risque. Et, nous voulons enfin célébrer les réussites quelles que soient leurs natures. C'est donc très positivement que nous nous engageons sur la voie de la réforme, Et vous tous, Chefs d'Entreprises présents ici ce soir, soyez conscients de votre rôle, de votre responsabilité. Soyez des acteurs engagés pour construire un avenir serein, votre avenir, celui de vos entreprises ».



Une concurrence déloyale sans une harmonisation fiscale européenne

Laurent Falaize, président du cluster Riviera Yachting Network, a tenu à rappeler les méfaits pour la filière grande plaisance, d'une échelle normée abusive imposée par l'administration française, qui n'a pas la même lecture de la réglementation européenne que nos voisins : Economique avec l'abandon de la détaxe du gasoil et sociale avec les derniers décrets d'application de 2017, portant sur les charges sociales des équipages. Laurent Falaize a fustigé une concurrence déloyale qui s'installe entre les pays européens et principalement entre la France, l'Italie et l'Espagne, ces deux derniers pays ayant une approche beaucoup plus souple de la réglementation européenne ! Et, de promettre d'organiser la défense d'activités productives et sources d'emplois.

www.presseagence.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)



GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC GRAND PRIX DE FRANCE – LE CASTELLET...



Stéphane Clair, le directeur du circuit, a souligné : *» Le 24 juin 2018, nous aurons réussi notre première mission : organiser le 59e Grand Prix de France et le retour de la Formule 1 dans notre pays. ».*

Puis, ce fut la présentation du projet de Grand Prix à l'issue de cette assemblée, par Cédric Dufoix, responsable des relations extérieures et institutionnelles du GIP en charge de l'organisation du Grand Prix de France 2018.